



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٩٥٤+ ف٥٤٣٥٥٩٤+ | ٥٣٥٨٥٣ | ٢٤٨٣٥١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 5 janvier 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/03/2022

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société Medtech a déclaré avoir acquis sur le marché central, le 28 décembre 2021, 30 446 actions S2M au cours unitaire de 205 dirhams, franchissant directement à la hausse le seuil de participation de 50% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la société Medtech déclare détenir 427 563 actions S2M soit 52,65% du capital de ladite société, et agir de concert avec Millenum Ventures.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement du seuil précité, la société Medtech envisage de poursuivre ses achats sur la valeur S2M.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma